



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 décembre 2007

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER (pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER),
M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de M. Jean-Claude BOSONNET), Mme Monique LE SAINT,
M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER,
M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON,
Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE,
M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX
(pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Robert DUCHATEL (représentant de M. Hervé HOCQUARD),
M. Alain-Louis MIE (représentant de M. Alain RUBY), M. Claude BANCILHON (pouvoir de
M. Thierry LEGIRET),
M. Alain FONTAINE (à partir de la délibération n° 2007.12.09), M. Gérard MEZZADRI,
M. Jean Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés :

M. Hervé HOCQUARD, représenté par M. Robert DUCHATEL,
M. Alain RUBY, représenté par M. Alain-Louis MIE,
M. Georges DUTRUC-ROSSET,
M. Jean-Marc LE RUDULIER, pouvoir à M. Daniel MERTIAN de MULLER,
M. Jean-Claude BOSONNET, pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,
M. Edmond GRONDIN, pouvoir à M. Gérard DALLIOUX,
M. Thierry LEGIRET, pouvoir à M. Claude BANCILHON,

Secrétaire de séance : M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 28 novembre 2007

Date d'affichage de la convocation : 28 novembre 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 31

N° de l'ordre du jour :

2007.12.02 : Décision budgétaire modificative n°1

- **M. Gilles PANCHER**, rapporteur, donne lecture de la délibération.

L'exécution budgétaire nécessite d'ajuster certains crédits :

1- Admissions en non-valeur

La trésorerie municipale a sollicité l'admission en non valeur de titres de recettes émis en 2003, 2004, 2005 et 2006 pour lesquels les créances sont irrécouvrables. Les principaux motifs d'abandon sont les suivants :

- cessation d'activité
- dissolution d'entreprise
- liquidation judiciaire

Il vous est précisé que l'admission en non valeur ne supprime ni la dette pour le débiteur ni les possibilités de recouvrement ultérieur.

2- Titres annulés sur exercices antérieurs

La trésorerie municipale demande de procéder à l'annulation de titres émis antérieurement à 2007 en motivant de la cessation d'activité d'entreprises et de commerces.

3- Déplacements

La participation au déficit d'exploitation, des lignes de bus 495 – 496, due à la CAPS nécessite un ajustement de 10 100 € financé partiellement par prélèvement sur le crédit d'étude du renouvellement de la convention PHEBUS à Versailles.

4- Développement économique

La réalisation du site internet des artisans d'art, d'un montant de 17 380,00 €, a été prévue en section de fonctionnement alors qu'il s'agit d'une opération d'investissement, ce qui la rendra éligible au FCTVA.

5- Administration générale

La participation au salon de l'emploi public a occasionné des dépenses à hauteur de 5 000,00 €. Les travaux d'entretien du bâtiment sis 9 bis rue B. Franklin, suite au déménagement, ont également engendré un coût de 7 000,00 €.

6- Opérations comptables

La décision modificative s'équilibre par la réduction de 25 550,00 € des dépenses imprévues en section de fonctionnement et un complément de 16 830,00 € du virement entre sections.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire :

1. décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2007,

2. vote la décision modificative n° 1 telle qu'elle suit :

Section de fonctionnement

IMPUTATION			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Nature	S/Fonction			
011	617	815	Etudes et recherches	-10 100,00	
011	6188	020	Autres frais divers	1 800,00	
011	6233	020	Foires et expositions	5 000,00	
011	6238	90	Relations publiques diverses	-17 380,00	
65	654	812	Pertes sur créances irrecouvrables	4 800,00	
65	6532	812	Frais de mission	350,00	
65	6574	815	Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	10 100,00	
67	673	812	Titres annulés sur exercices antérieurs	6 000,00	
67	678	020	Autres charges exceptionnelles	7 600,00	
042	6811	812	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	550,00	
022	022	020	Dépenses imprévues	-25 550,00	
023	023	020	Virement à la section d'investissement	16 830,00	
T O T A L				0,00	0,00

Section d'investissement

IMPUTATION			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Nature	S/Fonction			
20	205	020	Logiciels, licences	1 011,00	
20	205	90	Logiciels, licences	17 380,00	
21	2184	020	Mobilier	381,00	
21	2188	020	Autres immobilisations corporelles	-1 011,00	
27	275	020	Dépôts et cautionnements versés	-381,00	
040	28033	812	Amortissement des frais d'insertion		550,00
021	021	020	Virement de la section de fonctionnement		16 830,00
T O T A L				17 380,00	17 380,00

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 32

Suffrages exprimés : 31 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant
Directeur général des services

